

Décision n° D2024_011

Le président du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil départemental n°2021-VII-23 du 1^{er} juillet 2021 lui donnant délégation,

Vu l'arrêté n° 2024-057 donnant délégation de signature à Mme Marion Alfaro, directrice générale adjointe des services du Département, chargée du pôle aménagement et développement durables à la direction générale, du lundi 19 au vendredi 23 février 2024,

Considérant l'opportunité que représente l'Appel à Idées de l'ADEME Ile-de-France sur la promotion des pratiques cyclables à l'occasion des JOP 2024,

décide

- DE SOLLICITER l'ADEME d'une demande de subvention relative au projet de mise en place d'animations et activités autour des pratiques cyclables au sein du site de célébration sur le parc Georges Valbon ;



Envoyé en préfecture le 22/02/2024

Reçu en préfecture le 22/02/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20240221-D2024_011-AR



- DE PRÉCISER dans l'hypothèse d'un avis favorable que la perception de la recette sera approuvée par une convention entre les parties.

Pour le président du Conseil départemental
et par délégation,

Date d'affichage du présent acte,
le

Date de notification du présent acte,
le

Certifie que le présent acte est devenu exécutoire,
le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

Envoyé en préfecture le 22/02/2024

Reçu en préfecture le 22/02/2024

Publié le



ID : 093-229300082-20240221-D2024_011-AR